

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS 2026

Titre	Rémunération actuelle	Allocation de dépenses
Mairesse	14500\$	5506\$
Conseiller	4445\$	2225\$

Une rémunération additionnelle de **50\$** imposable, sera accordé à chaque membre du conseil pour chaque convocation à une réunion de comité.

Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 10 mars 2026

*Lyne Mailloux*

Lyne Mailloux

Directrice générale greffière-trésorière